



**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2020**  
**RIUNIONE DI I 26 È 27 DI NUVEMBRE DI U 2020**

**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2020**  
**REUNION DES 26 ET 27 NOVEMBRE 2020**

2020/O2/045

**Question orale déposée par Mme Muriel FAGNI  
au nom du groupe « Femu A Corsica »**

**OBJET :     **Programmation Pluriannuelle de l'Energie****

Monsieur le Président,

Depuis le 29 octobre 2015 la Corse fait l'objet d'une Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) distincte du continent.

Cette PPE, co-élaborée avec l'Etat et validée par un certain nombre de comités nationaux de spécialistes est rendue opposable par décret du Premier Ministre.

Conformément à la loi sur la Transition Energétique, la PPE est effectivement en révision et doit, selon vos propos, être présentée avant la fin de l'année. Il ne s'agit bien sûr pas d'oublier le travail de modification qui a déjà été fait par délibération n°19/378 de l'Assemblée de Corse d'octobre 2019. Cette modification sur laquelle je me permets de revenir, a autorisé la modification du dit décret afin que le travail concernant la réalisation de nouvelle centrale du VAZZIO puisse être mené, notamment par EDF.

Lors de la séance publique du mois de septembre, et à l'occasion d'une autre question orale, vous avez indiqué que la PPE serait présentée d'ici la fin de l'année. Lors des derniers conseils d'administration de l'AUE vous nous avez également fait part de grandes avancées concernant le protocole pour « une mise en œuvre optimisée de la PPE » signée de le 4 juillet 2019.

Nous venons également de découvrir dans la presse cette semaine qu'une nouvelle option visant à alimenter les deux centrales de Corse avec du biocarburant était envisagée par certains sans que ni la CdC ni la commune d'Aiacciu ne semblaient avoir été consultées.

Monsieur le Président, nous aurions besoin d'éléments plus précis sur ces sujets. Le plan de relance de la Corse « Corsica rilancia » est en cours de finalisation, il devrait en être de même pour la PPE. A l'heure des multiples annonces et plans de relance de l'Etat nous devons affirmer clairement notre politique et faire en sorte de ne pas être soumis au diktat d'un gouvernement trop souvent centralisateur.

Merci des précisions que vous nous apporterez,